

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Rémi tenue en salle du conseil municipal, le **lundi 4 octobre 2021** à compter de **20 h 25**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean-François Daoust, conseiller
Monsieur Yvon Yelle, conseiller
Monsieur Dany Brosseau, conseiller
Monsieur Claude Boyer, conseiller
Madame Marie-Dominique Fortin, conseillère
Madame Annie Payant, conseillère

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de la mairesse, madame Sylvie Gagnon-Breton.

Sont également présents :

Maître Patrice de Repentigny, greffier
Madame Nancy Corriveau, directrice générale
Madame Cynthia Ménard, directrice du Service des communications et activités de promotion

À 19 h 35

- *Signature du livre d'or de la Ville par madame Sylvie Rémillard, citoyenne de Saint-Rémi qui s'est vu décerner par la gouverneure générale du Canada la Médaille du service méritoire en reconnaissance de son apport pour la justice et la lutte contre la pauvreté;*
- *Signature du livre d'or de la Ville par mesdames Juliette Beacock et Tara Soucy, joueuses de softball balle rapide de Saint-Rémi ayant remporté une médaille de bronze avec leur équipe, les Dragons du Sud-Ouest, dans la catégorie U16 AA, lors des Championnats de l'est du Canada, qui se tenaient à Portugal Cove, à Terre-Neuve, du 19 au 22 août.*

À 20 h 15

- *Assermentation de cinq (5) candidats à l'élection 2021 élus par acclamation, soit :*
 - *madame Sylvie Gagnon-Breton au poste de mairesse;*
 - *monsieur Jean-François Daoust au poste de conseiller du district électoral numéro 1;*
 - *monsieur Dany Brosseau au poste de conseiller du district électoral numéro 3;*
 - *madame Marie-Dominique Fortin au poste de conseillère du district électoral numéro 5; et*
 - *madame Annie Payant au poste de conseillère du district électoral numéro 6.*

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL

- 1.1 Ouverture de la séance - Période de recueillement
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Période de questions sur le contenu de l'ordre du jour

- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021
- 1.5 Demandes de don - Club Optimiste St-Rémi Inc. - Années 2020 et 2021
- 2. SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 2.1 Madame Louise Brais - Commis aux loisirs - Démission
 - 2.2 Démission et départ d'employés temporaires - Dépôt de document
 - 2.3 Journalier Classe C - horticulture - Nomination
- 3. SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE**
 - 3.1 Adhésion à la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO) - Déclaration d'intérêt
- 4. SERVICE DES FINANCES**
 - 4.1 Liste des comptes à payer et ratification des chèques du mois de septembre 2021 - Dépôt
 - 4.2 Dépôt - États comparatifs portant sur les revenus et les dépenses (article 105.4 LCV)
- 5. SERVICE DU GREFFE**
 - 5.1 Vents d'espoir - Lotissement - Cession à titre gratuit (reporté)
 - 5.2 Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent - Programme de supplément au loyer (PSL) (reporté)
- 6. SERVICE DES LOISIRS**
 - 6.1 Avis de motion - Dépôt du projet de règlement numéro V647-2021-04 amendant le règlement établissant une Politique de tarification et d'utilisation des salles au centre communautaire de Saint-Rémi numéro V647-2016-00 et ses amendements
- 7. SERVICE DES COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS DE PROMOTION**
- 8. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- 9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
 - 9.1 Décret de travaux- Aménagement au parc des pirates - Modification
- 10. SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. SERVICE DE LA COUR MUNICIPALE**
- 12. CORRESPONDANCE**
- 13. AFFAIRES NOUVELLES**
- 14. INFORMATIONS AUX CITOYENS PAR MADAME LA MAIRESSE**
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 CONSEIL

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE - PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

21-10-0254

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU la réception d'information complémentaire en date de ce jour relativement aux points 5.1 et 5.2 de l'ordre du jour;

ATTENDU qu'il y a lieu de reporter lesdits points à une séance ultérieure afin que le Conseil puisse prendre des décisions éclairées dans ces dossiers;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-François Daoust

ET: résolu unanimement

que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, en tenant compte :

du report des sujets suivants :

5.1 Vents d'espoir - Lotissement - Cession à titre gratuit; et

5.2 Vents d'espoir de la Vallée du Saint-Laurent - Programme de supplément au loyer (PSL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE CONTENU DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal répond aux questions sur le contenu de l'ordre du jour.

21-10-0255

1.4 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, soit au plus tard la veille de la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie-Dominique Fortin

ET: résolu unanimement

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2021 soit approuvé, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21-10-0256

1.5 DEMANDES DE DON - CLUB OPTIMISTE ST-RÉMI INC. - ANNÉES 2020 ET 2021

Madame la conseillère Marie-Dominique Fortin mentionne qu'elle n'a pas d'intérêt pécuniaire dans le présent dossier, mais que dans un souci de transparence, étant donné qu'elle siège sur le conseil d'administration du Club Optimiste St-Rémi Inc., elle souligne qu'elle n'a pas participé aux discussions et prise de décision; et s'abstient de participer aux présentes délibérations quant à ce point.

ATTENDU la demande de don du Club Optimiste St-Rémi Inc. pour ses activités durant les années 2020 et 2021;

ATTENDU l'analyse de la demande selon les critères et système de pointage prévus à la Politique de dons et commandites de la Ville de Saint-Rémi;

ATTENDU que la présente est accompagnée d'un certificat de disponibilité de crédits délivré par la directrice du Service des finances et trésorière confirmant au conseil municipal que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet dans le budget de fonctionnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Dany Brosseau

ET: résolu unanimement

d'autoriser le versement d'un montant de 4 000 \$ à l'organisme Club Optimiste St-Rémi Inc. pour ses activités durant les années 2020 et 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

21-10-0257

2.1 MADAME LOUISE BRAIS - COMMIS AUX LOISIRS - DÉMISSION

Le conseil municipal prend acte de la démission de Madame Louise Brais au poste de commis aux loisirs avec prise d'effet le 23 septembre 2021 et la remercie pour les services qu'elle a rendus pour la Ville de Saint-Rémi.

21-10-0258

2.2 DÉMISSION ET DÉPART D'EMPLOYÉS TEMPORAIRES - DÉPÔT DE DOCUMENT

L'article 4.1 du règlement numéro V 653-2017-00 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire prévoit la délégation du pouvoir de la gestion des employés salariés surnuméraires, occasionnels, temporaire, auxiliaires et étudiants au directeur général.

Madame Nancy Corriveau dépose au conseil municipal un document relatif à la démission d'un employé occasionnel ainsi qu'au départ d'un employé saisonnier et d'un employé occasionnel datée du 22 septembre 2021, couvrant la période du 1^{er} septembre au 4 octobre 2021.

21-10-0259

2.3 JOURNALIER CLASSE C - HORTICULTURE - NOMINATION

ATTENDU que depuis l'année dernière, la Ville de Saint-Rémi a décidé d'effectuer les diverses tâches d'entretien horticole sur son territoire par l'entremise de son Service des Travaux publics;

ATTENDU qu'en vue de permettre le bon fonctionnement de la sous-division de l'horticulture du Service des travaux publics, un poste de journalier classe C - horticulture a été créé aux termes de la résolution numéro 21-09-0229;

ATTENDU que le nouveau poste de Journalier Classe C - horticulture a été affiché à l'interne conformément à la convention collective en vigueur;

ATTENDU qu'une seule candidature a été reçue, soit celle de monsieur Martin Bouffard qui exerçait déjà l'ensemble des tâches attribuées à cette nouvelle fonction depuis le mois de juin 2021 et possédait les exigences professionnelles requises;

ATTENDU la recommandation de madame Karine Richard, directrice des ressources humaines et adjointe de la direction générale;

ATTENDU que la présente est accompagnée d'un certificat de disponibilité de crédits délivré par la directrice du Service des finances et trésorière confirmant au conseil municipal que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet, soit par le budget de fonctionnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Marie-Dominique Fortin
ET: résolu unanimement

d'autoriser la nomination de monsieur Martin Bouffard au poste de Journalier Classe C - horticulture du Service des travaux publics;

que monsieur Bouffard, suite à sa nomination, soit rémunéré au taux prévu à la Convention collective des salariés de la Ville de Saint-Rémi pour ledit poste, échelon 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE

21-10-0260

3.1 ADHÉSION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS-SALABERRY ET DE ROUSSILLON (RIVMO) - DÉCLARATION D'INTÉRÊT

ATTENDU que la Ville de Saint-Rémi a confirmé son intention de desservir sa population pour la collecte des matières compostables d'ici 2023 dans son Plan d'action en développement durable;

ATTENDU qu'à la suite de représentations de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO) faites auprès de la Ville, ladite Régie offre à la Ville la possibilité de la desservir en ce qui a trait aux traitements de ses matières compostables;

ATTENDU que la Ville devra attendre la confirmation de la RIVMO sur sa capacité de la desservir et qu'une offre formelle devra être transmise afin de confirmer l'adhésion de la Ville à ce service;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Annie Payant
ET: résolu unanimement

de déclarer l'intérêt de la Ville à l'obtention des services de la RIVMO pour le traitement des matières compostables;

d'attendre la confirmation de la RIVMO quant à sa capacité de desservir la Ville concernant le traitement des matières compostables et la réception d'une offre formelle de la part de ladite Régie avant de confirmer son intention d'adhérer au service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 SERVICE DES FINANCES

21-10-0261

4.1 LISTE DES COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES CHÈQUES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2021 - DÉPÔT

COMMENTAIRE

Je, soussignée, Stéphanie Yelle, directrice du Service des finances et trésorière, certifie par les présentes que les procédures d'acquisition des biens et services contenues à la politique d'achat ont été vérifiées et respectées pour les dépenses du mois de septembre 2021 des comptes à payer au montant de 416 514,69 \$ et des chèques à ratifier au montant de 1 760 814,99 \$.

Je, soussignée, Stéphanie Yelle, directrice du Service des finances et trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites ont été effectuées.

Stéphanie Yelle, CPA, CGA
Directrice du Service des finances et trésorière

21-10-0262

4.2 DÉPÔT - ÉTATS COMPARATIFS PORTANT SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES (ARTICLE 105.4 LCV)

La directrice du Service des finances et trésorière, madame Stéphanie Yelle, dépose les états comparatifs, du 1^{er} janvier au 31 août 2021; ainsi que le sommaire des estimations au 31 décembre 2021, conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

5 SERVICE DU GREFFE

5.1 VENTS D'ESPOIR - LOTISSEMENT - CESSION À TITRE GRATUIT (REPORTÉ)

5.2 VENTS D'ESPOIR DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT - PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL) (REPORTÉ)

6 SERVICE DES LOISIRS

21-10-0263

6.1 AVIS DE MOTION - DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO V647-2021-04 AMENDANT LE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE POLITIQUE DE TARIFICATION ET D'UTILISATION DES SALLES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-RÉMI NUMÉRO V647-2016-00 ET SES AMENDEMENTS

ATTENDU l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Monsieur Claude Boyer, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance ultérieure, le règlement numéro V647-2021-04 amendant le règlement établissant une Politique de tarification et d'utilisation des salles au centre communautaire de Saint-Rémi numéro V647-2016-00 et ses amendements.
- dépose le projet du règlement numéro V647-2021-04 intitulé : Règlement numéro V647-2021-04 amendant le règlement établissant une Politique de tarification et d'utilisation des salles au centre communautaire de Saint-Rémi numéro V647-2016-00 et ses amendements.

7 SERVICE DES COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS DE PROMOTION

8 SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

9 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

21-10-0264

9.1 DÉCRET DE TRAVAUX- AMÉNAGEMENT AU PARC DES PIRATES - MODIFICATION

ATTENDU la résolution numéro 20-12-0741 autorisant la dépense de 315 000\$, taxes en sus, plus 50% de la TVQ afin de procéder à la revitalisation du parc des pirates en réalisant un réaménagement de ce dernier, et ce, en effectuant la réfection des sentiers ainsi qu'en procédant à l'achat de mobiliers urbains et de modules de jeux;

ATTENDU qu'à la suite du décret, des ajouts ont été apportés, comme des clôtures et des arbres, ce qui représente un montant de 41 957,50\$, taxes en sus, plus 50% de la TVQ;

ATTENDU la recommandation de Simon Lacoursière, directeur du Service des Travaux publics;

ATTENDU que la présente est accompagnée d'un certificat de disponibilité de crédits délivré par la directrice du Service des finances et trésorière confirmant au conseil

municipal que les fonds nécessaires pour couvrir cette dépense à engager sont prévus et réservés à cet effet, par le fonds de parcs et le surplus non affecté;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Yvon Yelle
ET: résolu unanimement

de modifier le décret de travaux en régie interne et d'autoriser la modification de la dépense pour un montant supplémentaire de 41 957,50\$, taxes en sus, plus 50% de la TVQ;

d'autoriser l'affectation supplémentaire de 41 957.50 \$ provenant du surplus non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

11 SERVICE DE LA COUR MUNICIPALE

21-10-0265

12 CORRESPONDANCE

- Réception d'un montant de 1 600 \$ provenant de l'enveloppe discrétionnaire de madame Danielle McCann, députée du Comté Sanguinet, et ce, à la suite d'une demande d'aide financière effectuée par la Ville (2^e aide financière cours extérieurs – prolongation)

13 AFFAIRES NOUVELLES

14 INFORMATIONS AUX CITOYENS PAR MADAME LA MAIRESSE

Madame la mairesse fait un retour sur le bris majeur d'une conduite d'aqueduc ayant eu lieu le 2 octobre dernier à l'intersection des rues Perras et Saint-Paul. Elle mentionne qu'un avis d'ébullition a dû être décrété étant donné une baisse de pression en deçà de 20 psi;

Elle mentionne que les travaux concernant l'installation d'un nouveau réservoir d'eau potable et l'installation de conduites sur la rue de la Pommeraie dans le cadre de la solution globale du réseau d'aqueduc vont bon train;

Elle souligne que c'est actuellement la semaine de la prévention des incendies, soit du 3 au 9 octobre 2021;

Madame Gagnon-Breton mentionne que dans le cadre de l'Halloween, il y aura, au centre communautaire, la présentation du film *Chair de poule 2 - Les fantômes d'Halloween* le vendredi 29 octobre à 19 h; elle précise que l'inscription est obligatoire;

Elle rappelle qu'il y aura, le 13 octobre à 19 h, une conférence virtuelle organisée par la bibliothèque municipale ayant pour titre : *La photo créative avec votre cellulaire*, tout en précisant que l'inscription est obligatoire.

De plus, elle informe les citoyens que la collecte de branches s'effectuera du 18 au 22 octobre. Elle précise que l'inscription est obligatoire et qu'il suffit d'appeler au 450 454-3993, poste 0, avant le 14 octobre, afin de s'inscrire;

Elle mentionne que l'*Heure du conte* à la bibliothèque aura lieu le 23 octobre à 10 h 15, tout en précisant qu'il s'agit d'un nouveau concept interactif où les enfants sont appelés à participer. Les inscriptions sont obligatoires;

Madame Gagnon-Breton invite les citoyens à participer au concours de décoration d'Halloween. Pour ce faire, il suffit de faire parvenir les photographies de vos aménagements avant le 25 octobre; de plus, il y aura le tirage de paniers de bonbons parmi tous les participants;

Elle rappelle que les élections municipales auront lieu le 7 novembre prochain et qu'il sera possible de voter par anticipation le 31 octobre; elle précise qu'étant donné que 5 candidats ont été élus par acclamation à la suite de la fin de la période pour déposer une déclaration de candidature, uniquement les électeurs des districts 2 et 4 seront appelés aux urnes;

En terminant, madame la mairesse informe les citoyens que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 22 novembre prochain à 20 h.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal répond aux questions du public.

21-10-0266

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Yvon Yelle
ET: résolu unanimement

que la présente séance soit levée à 20 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Sylvie Gagnon-Breton
Mairesse

M^e Patrice de Repentigny, notaire
Greffier

**APPROBATION PAR
MADAME LA MAIRESSE SYLVIE GAGNON-BRETON
DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE LUNDI 4 OCTOBRE 2021
(Article 53 L.C.V.)**

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Sylvie Gagnon-Breton, mairesse de la Ville de Saint-Rémi, approuve toutes les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 et je renonce à mon droit de veto.

Fait et signé à Saint-Rémi, le 5 octobre 2021.

**Sylvie Gagnon-Breton,
Mairesse**

DISPONIBILITÉ FINANCIÈRE

La direction des finances certifie que la Ville de Saint-Rémi dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont requises dans les résolutions apparaissant au procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Fait et signé à Saint-Rémi, le 5 octobre 2021.

**Stéphanie Yelle, CPA, CGA
Directrice du Service des finances et trésorière**